Rentrée des classes 2020-2021 et COVID-19

Communiqué de presse. 30 août 2020

Publié le 30 août 2020

Depuis la prise de fonction de la nouvelle municipalité, la Ville de La Baule-Escoublac met un point d'honneur à la protection des personnes et à la sécurité sanitaire de tous les Baulois.

De nombreuses mesures relatives à la protection de la population ont été initiées. Pour rappel, dès le 16 juillet, nous avons pris la décision de signer un arrêté encadrant le port du masque sans attendre l'application de la décision gouvernementale et est devenu obligatoire, depuis le 22 juillet, sur tous les marchés de la ville et sur les quatre secteurs commerçants classés en zone touristique internationale (ZTI). Depuis le 25 juillet, le Comité de veille et d'information sanitaire municipal est créé. Du 13 au 16 août, nous avons mis en place un centre de dépistage préventif de la COVID-19 pour la population puis pour le personnel municipal.

La rentrée des classes 2020-2021 n'échappe pas à cette logique d'anticipation et de prévention que nous mettons en oeuvre pour aborder sereinement cette crise sanitaire.

Ainsi, une série de mesures a été adoptée afin de garantir la sécurité sanitaire des petits baulois et de leurs parents et tenter de prévenir les risques de propagation du virus sur notre territoire. Cela concerne environ 1100 enfants :

- Un « kit sanitaire école » sera remis à l'ensemble des écoliers baulois fin septembre. Ce kit, entièrement fabriqué sur la Presqu'île, en circuit court, comprend : 1 masque pour enfant, 2 masques pour adultes (en tissu, lavables et utilisables 50 fois), 1 savon biologique artisanal (fabriqué à Guérande) et une pochette imperméable (fabriquée par une couturière de la Presqu'île), le tout accompagné d'un document ludique expliquant aux enfants les gestes barrières et informant sur la COVID-19.
- Les objectifs de la remise de ces kits sont donc de faire de la prévention pédagogique en s'assurant que tous les petits baulois soient sensibilisés aux règles hygiéniques et sanitaires, dans une démarche écoresponsable soutenant le tissu économique local.
- Par arrêté municipal, nous rendons le port du masque obligatoire à partir du 1er septembre aux abords des 6 écoles, du collège Tabarly et du collège-lycée de Grand Air.
- Sur le modèle de l'organisation des mois de mai et juin derniers, une organisation permettant d'accueillir les élèves de manière échelonnée va être mise en place avec les directrices de chaque établissement. Les parents seront informés par email des horaires d'accueil de leurs enfants.
- Mise en place d'un plan « écoles dédoublées » qui nous permet d'anticiper l'organisation de l'accueil de tous les élèves, dans l'hypothèse où les mesures sanitaires seraient renforcées et redeviendraient similaires à celles du mois de mai dernier ; mesure indispensable pour maintenir une continuité pédagogique et sociale et pour que les parents puissent travailler sereinement.

Nous rappelons à l'ensemble de la population qu'il est primordial d'adopter les bons comportements que sont le port du masque, la distanciation physique, le lavage des mains et l'aération régulière des lieux clos.

Franck Louvrier
Maire de La Baule-Escoublac
Conseiller Régional des Pays de la Loire

Pour en savoir plus #rentree2020

Protocole sanitaire, bourses, calendrier des vacances, retrouvez les essentiels de celle-ci dans le dossier spécial du Service-Public.fr (https://www.facebook.com/ServicePublicFr/?__tn__=K-R&eid=ARBP8hwVbSCyrmijggRwotFdVEmUljYKg-RFXmzK4ooa7T4cgItab-SrFFWsYFbII2e5k__FNSH_-xge&fref=mentions&__xts__%5B0%5D=68.ARBdrZcaeC__BRMEj3WTdaMdNQ7M22KVG7Iq6sfd6i_5veWRctGrAQTDzSgx2Im1v4MWmb4HQUQ1hw10nEMfE2GNkAC_5hUZbZcf7cf1AJhgO0b5dqtcSPxSarzBiRWoD5dNty0XyrT2eCQAhIHUqw5IcgaoQkKC_zDsU-f1xiZ_Gv7RDzhghF0wbHjnf3ygnY5MJ7bJXt9dX8Tx48Dh2MMUi4DFQWGT7vIW9t7LHsaFc5o9BBK-mcO4uHwiKwt7m7yUzso3L60HZdA8qwtNWzEVHTqlzDMbrSzAjaGtfqSuHhEkN48H2VOGVG1InEUa5Oh6aJp1oCX7UNYYxH16KWWOow)

VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac
02 51 75 75 75